

AUTORISATIONS DE SORTIE

Année scolaire 2021/2022

Langue parlée à la maison :

👤 _____ 👤 _____ 👤 _____

Autorisation parentale pour photographe ou filmer votre enfant lors des activités scolaires ou périscolaires selon la loi en vigueur avec la possibilité d'utilisation dans des publications de l'établissement : **oui non**

Autorisation de transmettre vos coordonnées personnelles à l'association des parents d'élèves : **oui non**

Régime des autorisations de sorties des collégiens :

on distingue

- Les élèves venant par leurs propres moyens (y compris bus de ligne).
- Les élèves arrivant par les bus scolaires (ramassage scolaire, départ et entrée du bus dans l'enceinte de l'établissement).

Régime des entrées et des sorties pour chacun des deux cas :

Vous devez choisir entre A 1 et A 2 :		Vous devez choisir entre B 1 et B 2 :	
ELEVES VENANT PAR LEURS PROPRES MOYENS		ELEVES UTILISANT LES BUS SCOLAIRES	
A 1	A 2	B 1	B 2
L'élève n'est pas autorisé à rejoindre plus tard ou à quitter plus tôt l'établissement en cas d'absence de professeurs.	L'élève est autorisé par ses parents à arriver plus tard en début de journée et à partir plus tôt en fin de journée en cas d'absence(s) de professeur(s).	L'élève arrive et repart par les bus scolaires <u>obligatoirement</u> . Les parents n'autorisent pas leur enfant à <u>rejoindre plus tard ou à quitter plus tôt</u> l'établissement en cas d'absence(s) de professeur(s). Pas de covoiturage, pas de bus de ligne.	Les parents autorisent leur enfant à arriver ou à quitter l'établissement par le bus scolaire ou par leurs propres moyens selon l'emploi du temps habituel ou en cas de cours non assuré(s).

M. Mme _____ Elève (nom et prénom) _____

Section _____ Régime _____

L'élève s'engage à se conformer au régime choisi ci-dessus et est averti qu'il s'expose, en cas de non-respect, aux sanctions prévues à l'Art. 3-5 du Règlement Intérieur.

Date :

Signature du(des) responsable(s) légal(aux)

(NOM et Prénom)

« Lu et approuvé »

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Conseillère Principale d'Education (CPE) du Collège International : **Madame Sandrine CHEVALLIER**.

La Provisseure, France BESSIS



Fiche d'urgence à l'intention des parents 2021-2022

Nom: Prénom:

Classe : Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

N° et coordonnées de la mutuelle (facultatif) :

.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° de téléphone portable :

3. N° de téléphone du travail :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement et autorisée à venir chercher votre enfant au collège :

.....

Dans les situations d'urgence, après régulation par le SAMU centre 15 et évacuation par le transport choisi par le centre 15, votre enfant sera orienté vers l'établissement de santé le mieux adapté.

La famille sera immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement ou l'école (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...)* .

Si un PAI est nécessaire, veuillez vous adresser à l'infirmière.

.....

.....

.....

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

.....

.....

· DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

· Un double sera remis aux transports sanitaires

· * Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée

**INSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES
DU COLLÈGE ET DU LYCÉE**

Madame, Monsieur,

Ce bordereau de versement concerne les familles dont un ou plusieurs élèves sont inscrits au collège (6ème à 3ème) et/ou au lycée (2nde à Terminale).

- Le FSE du Lycée International a pour but de contribuer à l'accomplissement des manifestations périscolaires de l'école, du collège et du lycée (théâtre, orchestres, chorales, apiculture, sciences, cinéma, jeux, web radio, club développement durable, aéronautique...)
- Concernant l'école, il permet la réalisation des projets de chaque classe et finance les clubs informatique et développement durable.
- Il soutient les projets animés par la Maison des Lycéens ainsi que l'achat de jeux pour le Foyer des Collégiens.
- Il gère les photos de classe, entretient les photocopieuses destinées aux élèves.

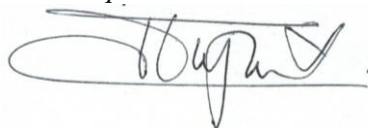
Les activités sont gratuites et les ressources du FSE proviennent uniquement des cotisations des parents. Votre cotisation permet ces dépenses au bénéfice de l'ensemble de la communauté scolaire. Elle permet la mise en œuvre et la pérennité des nombreuses activités qui constituent l'identité de l'Etablissement que vous avez choisi pour vos enfants.

L'adhésion au FSE n'étant pas obligatoire, nous vous remercions de votre solidarité, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Provisoire du Lycée International
France BESSIS



La Présidente du FSE
Véronique THOMAS DUPHIL




Les activités 2021-2022 du FSE seront soumises aux conditions sanitaires liées à la Covid19 et en accord avec la Direction du Lycée International

Vous pouvez payer en ligne via le lien suivant : [Lien vers Helloasso](#)

(le don à Helloasso sur la page de paiement n'est pas obligatoire)

***Ou par chèque** rédigé à l'ordre du « FSE du Lycée International » :*

.....à découper.

INSCRIPTION A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION.

Tarif dégressif (Collège-Lycée): 1^{er} enfant 20€, 2^{ème} enfant 15€ et 10€ pour chaque enfant suivant.

Ce document concerne uniquement les élèves inscrits à plein temps au Collège et au Lycée International.
(les élèves inscrits dans les collèges partenaires ne cotisent pas)

Pour votre (vos) enfant(s) inscrit(s) à l'École Primaire,
vous pourrez télécharger un formulaire spécifique lors des inscriptions du Primaire.

Vous devez remplir une seule fiche par famille (hors Primaire) en complétant le tableau ci-dessous.

NOM et Prénom de l'élève :	Section :	Classe 2021-2022	Cotisation(s) :
1.		€
2.		€
3.		€
4.		€
TOTAL :		€



Bulletin d'adhésion annuel

Je soussigné(e), M Mme

élève au L.I. cette année parent d'élève actuellement scolarisé au L.I. autre : _____

Adresse postale

Ville _____ Code postal : _____

E-Mail

déclare : adhérer renouveler mon adhésion à l'association ARCHE.

À cet effet, ci-joint un chèque à l'ordre de l'ARCHE d'un montant de : _____ €
(adhésion minimum 30€) constitutif de ma cotisation due pour l'année scolaire en cours.

L'Association accepte aussi les virements bancaires sur le compte suivant :

BANQUE : SOCIETE GENERALE
TITULAIRE DU COMPTE : ARCHE, 2 B RUE DU FER A CHEVAL, 78100 ST GERMAIN EN LAYE
IBAN : FR76 3000 3018 7000 0372 7254 517
BIC : SOGEFRPP

Un exemplaire des statuts de l'Association est consultable sur RdV dans le bureau du secrétariat du Proviseur au Lycée International. ARCHE est soucieuse du respect de vos données personnelles et se conforme aux dispositions légales en la matière (RGPD- UE 2016/679).

Fait le _____ à _____

Signature :